
 <p>CENTRE D'ACCUEIL ET DE SOINS HOSPITALIERS DE NANTERRE</p>  <p>Roger Prévot ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ</p>	<p>Rédigé par : F. CHEMINAUD, Dr S. ASNAFI, Dr F. BLANCHET</p> <p>Validé par : Dr ROZENBAUM, Mr CHEVILLOTTE</p> <p>Date révision : 23/04/2020</p>	<p>Référencement PUI // DSI</p> <p>Validé le : 24/04/2020</p>
--	--	---

1. Objet

Définir les fonctions des Préparateurs en Pharmacie au CASH de Nanterre.
Grade PPH05L20

2. Domaine d'application

Pharmacie à usage intérieur du CASH de NANTERRE.

3. Documents réglementaires de référence

- Code Santé Publique et Code de la sécurité sociale.
- "Les préparateurs en pharmacie hospitalière exercent leurs fonctions sous la responsabilité et le contrôle des pharmaciens conformément aux dispositions du code de la santé publique, et notamment l'article L.4241.1 (article 2 6 décret n° 89.613 du 1^{er} septembre 1989). Ils participent à l'hygiène générale et concourent aux opérations de stérilisation".
- arrêté du 31 mars 1999 sur la prescription, dispensation, administration des médicaments soumis à la réglementation des substances vénéneuses.
- arrêté du 22 juin 2001 sur les Bonnes pratiques de Pharmacie à usage intérieur.
- décret du 24 août 2005 relatif au contrat de bon usage des médicaments et des produits et prestations mentionnés à l'article L.162-22-7 du code de la sécurité sociale.
- Arrêté du 2 août 2006 relatif à la formation conduisant au diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière (version consolidée au 27 mars 2017).
- Arrêté du 6 avril 2011 relatif au management de la qualité de prise en charge médicamenteuse et aux médicaments dans les établissements de santé.
- Loi n°2011-2012 du 29 décembre 2011 relative au renforcement de la sécurité sanitaire du médicament et produits de santé.

4. Diplôme et compétence

- Titulaire du Brevet Professionnel de Préparateur en pharmacie.
- Formation complémentaire en pharmacie hospitalière (par l'école ou la V.A.E.)

5. Liens hiérarchiques

- Chef de service,
- Chef de pôle,
- Pharmaciens,
- Cadre de santé de la pharmacie,
- Cadre de pôle médicotechnique,
- Coordonnateur général des soins, Directeur des soins.

6. Liens fonctionnelles

- Ensemble du personnel du service de pharmacie (AMA, Manutentionnaires, ASH, Pharmaciens, collègues PPH),
- Services cliniques,
- Coursiers,
- Technicien biomédical,
- Service informatique,
- Magasins d'approvisionnement,
- Imagerie,
- Laboratoire,
- EOH,
- Services techniques.

7. Présentation de l'établissement

Situé à 10 min de la Défense, le Centre d'Accueil et de Soins Hospitaliers de Nanterre est un établissement public unique par sa double vocation sanitaire et sociale. Il dispose d'un pôle hospitalier (450 lits et places) tourné vers la ville, d'un pôle de médecine sociale (454 lits et places) assurant une mission d'hébergement et de soins des personnes âgées et d'un pôle de formation et de recherche. Il exerce un rôle important dans le Nord des Hauts-de-Seine, fort d'un service d'urgences 24h/24h et 32802 passages en 2018, de nombreuses spécialités médicales (cardiologie, médecine interne, gastro-entérologie, maladies infectieuses, diabétologie, psychiatrie, gériatrie aigüe, addictologie...), d'une maternité de niveau 1 spécialisée dans les accouchements physiologiques de 25 lits et 1369 naissances en 2018, de services de santé publique (CSAPA, Centre de lutte anti-tuberculose...).

Depuis le 1^{er} janvier 2019, une direction commune est mise en place entre le CASH et l'EPS de Roger Prévot. Les établissements sont engagés dans un projet de regroupement des activités de santé mentale sur un même site. Un ambitieux projet stratégique et architectural ouvrira le nouveau site sur la ville et vise à renforcer son attractivité et son ancrage sur le territoire à l'horizon 2022-2023.

8. Descriptions des fonctions

- Assurer la gestion des stocks des médicaments, dispositifs médicaux et autres produits de santé :
 - préparation des commandes aux fournisseurs et leur suivi,
 - contrôle des réceptions,
 - relance des commandes,
 - réception effective des médicaments classés comme stupéfiants,
 - sorties de stock avec les outils informatiques mis à disposition pour les services et les périmés.
- Participer à la réactualisation des livrets PYXIS en lien avec le pharmacien.
- Assurer le réapprovisionnement des armoires automatisées Pyxis de dotation de DMS et de dotation de médicaments des services :
 - Sortie des listings de préconisation de commande,
 - Préparation des médicaments,
 - Réapprovisionnement des armoires Pyxis dans les services selon une organisation planifiée par le cadre préparateur ou le pharmacien,
 - Vérification selon un rythme défini des périmés,
 - Rendre compte aux pharmaciens et au cadre de tout problème lié à ces armoires.
- Assurer la préparation et délivrance des médicaments et DMS pour les services non équipés d'armoires automatisées.
- Analyser, préparer et délivrer les médicaments prescrits sur DXCARE ou de façon manuscrite par les médecins.
- Réaliser les préparations pharmaceutiques.
- Participer à la réalisation d'opérations de stérilisation.
- Analyser, préparer et délivrer les médicaments classés comme stupéfiants au regard des relevés nominatifs d'administration et des prescriptions sur carnet tripliqué spécifique à l'établissement.
- Analyser, préparer et délivrer les médicaments dérivés du sang avec inventaire hebdomadaire dans les services disposant de dotation.
- Assurer l'analyse, la préparation et la délivrance des médicaments à délivrance hospitalière pour les patients ambulatoires (rétrocession).
- Assurer la continuité d'activité en établissant les plannings de présence et de congés en relation avec le cadre de la PUI.
- Participer à l'information dans les services de soins au bon usage des médicaments et DMS.

- Assurer le réétiquetage des blisters de médicaments non identifiés de façon unitaire (Médicaments à risque notamment).
- Accueillir et prendre en charge des personnes (agents, patients, etc.) dans son domaine.
- Accueillir, encadrer et assurer l'accompagnement pédagogique de personnes (agents, étudiants, stagiaires, etc.).
- Maintenir son développement professionnel continu.
- Participer aux réunions de service.
- Participer aux groupes de travail liés à la démarche Qualité (rédaction de procédures, mise à jour cartographie,...).
- Participer à la COMEDIMS.
- Participer aux réunions organisées par l'EOH en qualité de référent en hygiène (un représentant DMS, un représentant antenne pharmaceutique).

CAPACITES et COMPETENCES

Savoir-faire requis

- Analyser et adapter sa pratique professionnelle en regard de l'évolution des recommandations.
- Analyser et optimiser les stocks de produits dans son domaine de compétence.
- Analyser les prescriptions, les demandes de médicaments ou de produits ou les ordonnances.
- Informer le patient et son entourage sur le bon usage des médicaments et DMS.
- Evaluer les pratiques professionnelles de soins dans son domaine de compétence.
- Rédiger des informations relatives à son domaine d'intervention pour assurer un suivi et une traçabilité.

Savoir être attendu

- Courtoisie,
- Sens de l'organisation et de la rigueur dans les missions confiées,
- Ponctualité et bonne tenue,
- Disponibilité,
- Conscience professionnelle,
- Discrétion et secret professionnel,
- Esprit d'équipe, capacité à prendre des initiatives,
- Capacités : relationnelles, d'écoute, à adapter ses pratiques professionnelles et à évoluer,
- Sens des responsabilités,
- Maîtrise de soi,
- Respect : du patient et de la hiérarchie,
- Respect des procédures, modes opératoires, règles visant la sécurité et à l'hygiène.

Possibilité d'évolution professionnelle

- Formateur des professionnels de santé
- Hygiéniste
- Encadrant d'unité de soins et d'activités paramédicales
- Cadre supérieur, cadre de pôle

9. Horaires

Le contrat de base est sur 35 heures par semaine.

Horaires d'ouverture de la pharmacie : 8h30 à 17 h du lundi au vendredi hors jour férié.

Présence à tour de rôle d'un préparateur en pharmacie le samedi de 9h à 13h pour les dépannages, les périmés et les commandes.

10. Contact

Contact

Jérôme CHEVILLOTTE

Coordonnateur général des soins

emploids@ch-nanterre.fr